

Communiqué de presse Solidaires Finances Publiques de Loire Atlantique

Nantes le 26 Novembre 2018

À quelques semaines de la mise en place du prélèvement à la source, Solidaires Finances Publiques de Loire Atlantique se montre particulièrement inquiet de la faisabilité du nouveau dispositif dans des conditions satisfaisantes pour nos concitoyennes et nos concitoyens.

D'abord en 2019 la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) subira 2 130 nouvelles suppressions d'emplois au niveau national, ce qui portera à 40 000 les suppressions d'emplois depuis 2002. De fait, les moyens humains ne seront pas en capacité pour répondre aux interrogations légitimes des contribuables sauf à décréter la mobilisation générale de tous les agentEs de la DGFIP sur cette mesure, au détriment des autres missions qu'ils exercent, la lutte contre la fraude fiscale en particulier.

D'autre part le volume informatique de l'opération à mener est sans précédent puisque ce sont plus de 38 millions de foyers fiscaux qui sont potentiellement concernés. Sans évidemment le souhaiter, l'accident « industriel » en la matière est à redouter.

De plus, en matière de formation des agentEs, le retard pris par la DGFIP est alarmant. Cette formation se limite à des sujets d'ordre très général alors que les questions, d'ores et déjà posées par les contribuables, sont très précises, souvent complexes et concernent des situations individuelles auxquelles il faudra impérativement apporter des réponses.

En conclusion, tout semble réuni pour que des difficultés très importantes, de tous ordres, apparaissent dès janvier 2019 date d'application du prélèvement à la source de l'Impôt sur le Revenu.

Pour Solidaires Finances Publiques, les agentEs des Finances Publiques, en première ligne, car au contact direct des contribuables, ne pourront, en aucun cas, en être tenus pour responsables. Ils n'accepteront pas d'être les boucs émissaires des politiques qu'ils subissent, politiques qui ont consisté depuis plusieurs années à démanteler les services publics et en particulier la DGFIP par une amputation drastique des moyens mis à disposition. À une période où le consentement à l'impôt, pilier du vivre ensemble est fortement contesté, le risque pris par le pouvoir politique au travers de la mise en œuvre de cette mesure est particulièrement contestable alors que le système actuel, particulièrement efficace, permet de collecter 98 % de l'impôt sur le revenu déclaré.

Contacts :

Local Syndical : 02 40 74 06 49

Laurence Dosset : 06 77 60 22 98

